

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2003-472 DU 20 NOVEMBRE 2003

Chargeant Monsieur Grégoire LAOUROU,
Ministre des Finances et de l'Economie
de l'intérim de Monsieur Ahamed AKOBI,
Ministre des Travaux Publics et des
Transports.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'Election Présidentielle du 22 mars 2001 ;
- VU le Décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret n° 2003-469 du 18 novembre 2003 chargeant Monsieur Bruno AMOUSSOU, Ministre d'Etat Chargé du Plan, de la Prospective et du Développement de l'intérim du Président de la République ;

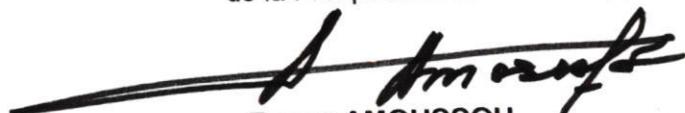
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du Vendredi 21 Novembre 2003, Monsieur Grégoire LAOUROU, Ministre des Finances et de l'Economie est chargé de l'intérim du Ministre des Travaux Publics et des Transports pendant l'absence de Monsieur Ahamed AKOBI.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 20 novembre 2003

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,
Et PD le Ministre d'Etat Chargé du Plan
de la Prospective et du Développement



Bruno AMOUSSOU

AMPLIATIONS : PR 6 – AN 4 – CS 2 – CES 2 – HAAC 2 – MTPT 4 – SGG 4 – AUTRES
MINISTERES 17 – DEPARTEMENTS 6 – JORB 1.